

n° 30
mars 2016

Vivre ensemble

MAGAZINE D'INFORMATION POUR LES LOCATAIRES DE LA SA HLM IDF HABITAT



PLEINS FEUX

Des nouvelles résidences
à Ivry-sur-Seine et Valenton



* 15 millions de personnes touchées par la crise du logement

C'est le constat accablant dressé par la Fondation Abbé Pierre dans son dernier rapport sur le mal-logement en France. 3,8 millions de personnes sont en effet mal-logées et 12,1 millions de personnes sont « fragilisées ». Hausse du nombre de personnes sans domicile, surpeuplement des logements, précarité énergétique : tous les indicateurs sont dans le rouge !

Vous souhaitez agir face à cette situation ? N'hésitez pas à signer la pétition mis en ligne par IDF Habitat « Décrétons l'état d'urgence pour le logement » (voir page 7) à l'adresse suivante : www.change.org/p/ministre-du-logement-decretons-l-etat-d-urgence-pour-le-logement



* Conseil de quartier du Maroc à Champigny-sur-Marne (94)

Mercredi 27 janvier 2016, IDF Habitat est venue présenter son projet de démolition-reconstruction de sa résidence « Yves Farge » au Conseil de quartier du Maroc de Champigny-sur-Marne. Ce projet de grand ampleur, déjà évoqué dans la rubrique Pleins feux d'un précédent « Vivre Ensemble » (n°28 – Mars 2015) sera lancé prochainement et devrait s'achever à l'horizon 2019. Au total, 126 logements seront reconstruits en 2 tranches avec une première livraison fin 2017. Le projet permettra d'améliorer le confort des locataires et le cadre général du quartier.



* 280 logements lancés sur toute l'Île-de-France en 2016 par Coopimmo

Notre coopérative spécialisée dans l'accèsion sociale ne chôme pas ! Cette année, elle s'apprête à mettre en chantier 280 logements notamment dans le Val-de-Marne (Champigny-sur-Marne, etc.), les Hauts-de-Seine (Bagneux, Malakoff, etc.), l'Essonne (Morangis, etc.), la Seine-Saint-Denis (Montreuil, Noisy-le-Sec, ..) et le Val-d'Oise (Sarcelles, Bezons, etc.). Elle est également partie prenante dans des projets d'habitat participatif à Vitry-sur-Seine et à Paris.

Vous souhaitez devenir propriétaire tout en bénéficiant de fortes garanties ?

Pour en savoir plus sur la location-accession et sur les programmes commercialisés par Coopimmo, rendez-vous directement sur le site de notre coopérative : www.coopimmo.com



* Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement automatique

Plus pratique et surtout plus simple, le prélèvement automatique vous permet de régler votre loyer sans avoir à vous soucier de la date d'échéance du paiement de votre quittance. Le prélèvement automatique est également plus sûr puisqu'il vous évite les retraits et transports d'espèces. Autre avantage : vous pouvez choisir d'être prélevé le 5 ou le 10 de chaque mois. Ce mode de paiement est très simple à mettre en place. Il vous suffit de télécharger sur notre site internet www.idfhabitat.fr (onglet « Loyer et charges locatives » dans la rubrique « Infos locataire ») le mandat de prélèvement Sepa, puis de le renvoyer complété et accompagné de votre relevé IBAN / BIC à votre chargé(e) de gestion locative.



Madame, Monsieur

Le conseil d'administration d'IDF HABITAT a décidé de lancer une pétition (voir page 7) pour **décréter l'état d'urgence pour la défense du logement**, que nous adresserons à la ministre du logement, Madame Cosse.

Malgré la crise du logement qui s'amplifie, le gouvernement refuse de prendre les mesures nécessaires pour relancer la construction de logements et en particulier de logements sociaux.

IDF HABITAT, depuis 63 ans, a toujours agi pour améliorer les conditions de vie des familles à revenus modestes et dénoncer les décisions politiques qui ne prenaient pas en compte la situation des mal-logés et des sans logement.

D'année en année la situation s'aggrave. La file des demandeurs s'allonge inexorablement. Les pouvoirs publics, au lieu de développer l'offre de logements de qualité et abordable, favorisent la spéculation et l'investissement privé au détriment du logement public.

Et pour quel résultat ? 3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel d'après la Fondation Abbé Pierre.

La mixité sociale que tout le monde réclame est devenue un leurre. En réalité les pouvoirs publics favorisent le regroupement des familles en difficultés économiques et sociales en créant des ghettos de pauvreté et en

laissant les familles modestes qui ne peuvent avoir accès au logement public, aux mains de spéculateurs immobiliers qui louent à des prix exorbitants des logements de piètre qualité pour ne pas dire parfois insalubres.

Baisse des aides de l'Etat pour le logement public au profit du logement privé, réduction du nombre de bailleurs sociaux, insuffisance de la construction de logements, hausse des prix et des loyers, accélération du nombre de mal logés.

Voilà bien une situation explosive qui risque de développer des réflexes xénophobes, racistes, de repli sur soi remettant en cause le « vivre ensemble ».

Pourtant notre pays possède d'énormes richesses. Nous sommes la sixième puissance mondiale et les riches n'ont jamais été aussi riches alors que la pauvreté gagne du terrain. Les sociétés du CAC 40 ont réalisé en 2015 des bénéfices à hauteur de 57 milliards.

Parce que nous n'acceptons pas cette situation, nous vous proposons de vous joindre à nous pour exiger du gouvernement une véritable politique sociale du logement, en signant notre pétition.

D'expérience nous savons qu'une large mobilisation peut faire changer le cours des choses.

Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous dans ce combat pour la défense du logement social dans notre pays et l'avenir de nos enfants.

Le Président Directeur Général,
* **Maurice OUZOULIAS**

> Sommaire

Le saviez-vous p. 2

- Chiffres du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre
- Présentation du projet « Yves Farge » au Conseil de quartier du Maroc à Champigny-sur-Marne

Dossier p.4 à 6

- Résultats de l'enquête de satisfaction locataires
- Budget 2016

Pétition p.7

- Décrétons l'état d'urgence pour le logement !

Actuas Cités p.8 à 11

- Point sur les réhabilitations et les travaux sur le patrimoine

L'invité p.12

- Au service de la vie locale et de l'insertion : zoom sur la Régie de quartiers de Champigny

Côté pratique p.13

- La TNT passe en HD

Pleins Feux p.15

- Mise en location des résidences « Villa Molière » et « La Fontaine »

Vivre
ensemble num
30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
CLAUDE HUET

IMPRESSION ET CRÉATION
PUBLIC IMPRIM

IDF Habitat vue par ses locataires

Du 10 au 15 décembre 2015, 900 d'entre vous ont été contactés par un institut de sondage indépendant pour répondre à une enquête de satisfaction sur le traitement des demandes, la propreté des parties communes, l'accueil... Avec un taux de satisfaction de 80,3% contre 74% en 2014, vous avez noté des points forts et remarqué des améliorations. Il reste cependant des critiques. Critiques qui vont nous permettre d'affiner notre politique et de développer de nouvelles actions là où vos attentes sont les plus fortes.

› L'ACCUEIL

86% de locataires satisfaits

Que ce soit face à face ou par téléphone, vous appréciez grandement la qualité d'accueil de nos équipes. Les relations de proximité et le dialogue avec nos locataires restent nos priorités. Ce bon résultat témoigne également de l'engagement et de l'attention de notre personnel. Gardiens, responsables de sites, assistantes techniques, chargés de gestion locative, hôtesse d'accueil... tous sont attentifs à vos attentes et cherchent dans la mesure du possible à vous satisfaire.



› LE LOGEMENT

80,5% de locataires satisfaits

Vous êtes globalement plus satisfaits de votre logement et de ses équipements que l'année dernière (taux de satisfaction en 2014 : 73,6%). La qualité et les prestations fournies dans nos résidences sont des préoccupations majeures pour IDF Habitat. Cela passe notamment par une politique renforcée de remise en état des logements et d'entretien du patrimoine. Pour assurer le bon fonctionnement de certains équipements (chaudière, robinetterie, ascenseurs...), nous avons passé des contrats d'entretiens avec des professionnels et veillons à ce que les travaux soient réalisés avec sérieux.

Nous poursuivons également un important programme d'amélioration des logements et de leurs performances énergétiques. En 2015, deux résidences, « Salengro » (28 logements) et « Colombe Hardelet » (11 logements) à Champigny-sur-Marne (94) ont été réhabilitées. D'autres chantiers du même type sont en cours (voir rubrique « Actuas Cités » en page 8).

› LE TRAITEMENT DE DEMANDES

71,4% de locataires satisfaits

C'est beaucoup mieux (taux de satisfaction 2014 : 63,8%) ! Demande de mutation, questions sur les charges, problèmes de voisinage, difficultés financières... Sur le terrain ou en agence, nos équipes s'attachent à répondre du mieux possible à vos interrogations et à vous apporter des informations claires et précises. Elles se mobilisent et s'investissent au quotidien pour vous apporter un service de qualité.

› LA PROPRETÉ GÉNÉRALE DE L'IMMEUBLE

68,3% de locataires satisfaits

Malgré le travail réalisé sur la propreté des parties communes, des critiques demeurent avec un résultat stable par rapport à l'année dernière (67,5% en 2014).

Nous nous efforçons de vous rendre le meilleur service. Au quotidien, nos responsables de site et nos gardiens contrôlent l'entretien des parties communes effectué par nos prestataires et ne manquent pas de faire des observations nécessaires en cas d'insuffisance.

Mais on ne le répétera jamais assez : la propreté est l'affaire de tous ! Certaines incivilités (jet de déchets, abandon de sacs poubelles, ...) sont pointées du doigt. Jouir de halls d'accueil, de paliers, de cages d'escalier ou d'ascenseur propres requiert aussi votre mobilisation. A ce titre, nous nous attachons à sensibiliser nos résidents au respect des espaces collectifs en témoigne notre « Charte du bien ensemble ».

LE TRAITEMENT DES DEMANDES

62,3 % de locataires satisfaits

C'était l'un de nos objectifs : améliorer la prise en compte et la gestion de vos réclamations techniques. Le résultat est encourageant. Même s'il reste des efforts à faire, vous vous déclarez en effet plus satisfaits que l'année dernière (58,2% en 2014). Les actions d'IDF Habitat commencent à porter leur fruit. Fin 2014, nous avons en effet restructuré notre service dédié à la gestion locative et au patrimoine (voir « Vivre Ensemble » - septembre 2014).

Des assistants techniques s'occupent désormais de gérer vos réclamations techniques et de faire le lien avec les responsables de site sur le terrain. La gestion administrative de votre dossier locataire (bail, impayé, régularisation des charges, demande mutation, etc.) est assurée quant à elle par des chargés de gestion locative. Dans le même temps, la dernière version du logiciel ULIS NG a fait son entrée chez IDF Habitat permettant d'améliorer le suivi des réclamations.



Comment l'enquête de satisfaction s'est-elle déroulée ?

Cette enquête a été confiée à un prestataire indépendant, la société Aviso, de manière à garantir la parfaite neutralité des enquêteurs et des résultats. Les entretiens ont été effectués par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de locataires – 900 locataires- choisis de manière aléatoire en fonction de certains critères : secteur

géographique [Territoire 1 ou 2 – quartier prioritaire – segment CUS], âge, type de logement, ancienneté. Les locataires ont ainsi exprimé leurs avis sur des thèmes tels que le logement, la propreté des parties communes et ont eu 5 choix de réponses : très satisfait, satisfait, plutôt satisfait, insatisfait, très insatisfait.

Zoom sur le budget 2016

Maintenance, entretien, loyer, investissement... le budget 2016 fixe la stratégie d'IDF Habitat pour l'année à venir, ses priorités mais aussi les actions à engager. Comme pour votre budget, il est construit à partir de deux grands éléments : d'un côté les dépenses liées à l'activité de notre société, de l'autre les recettes tirées pour l'essentiel des loyers.

LES CHIFFRES CLÉS

• Les dépenses :

Entretien et maintenance du patrimoine : 10 millions d'euros soit :

- 1 100 euros par logement en moyenne.
- 3,5 millions d'euros pour le gros entretien (peinture des parties communes, remplacement de chaudières, ravalement...)
- 2,3 millions d'euros consacrés à la remise en état des logements à la sortie des locataires
- 1,7 millions d'euros pour l'entretien courant du patrimoine (réparations, entretien des espaces verts...)
- 2,5 millions d'euros pour le remplacement de composants (menuiseries, étanchéité...)

Taxes foncières sur les propriétés bâties : 6,8 millions d'euros

Coût de gestion : 12,8 millions d'euros

Les coûts de gestion sont liés aux frais généraux nécessaires au fonctionnement du patrimoine et de la société (assurances, taxes de l'Etat, frais de personnel...)

• Les recettes :

Loyers : 54,3 millions d'euros

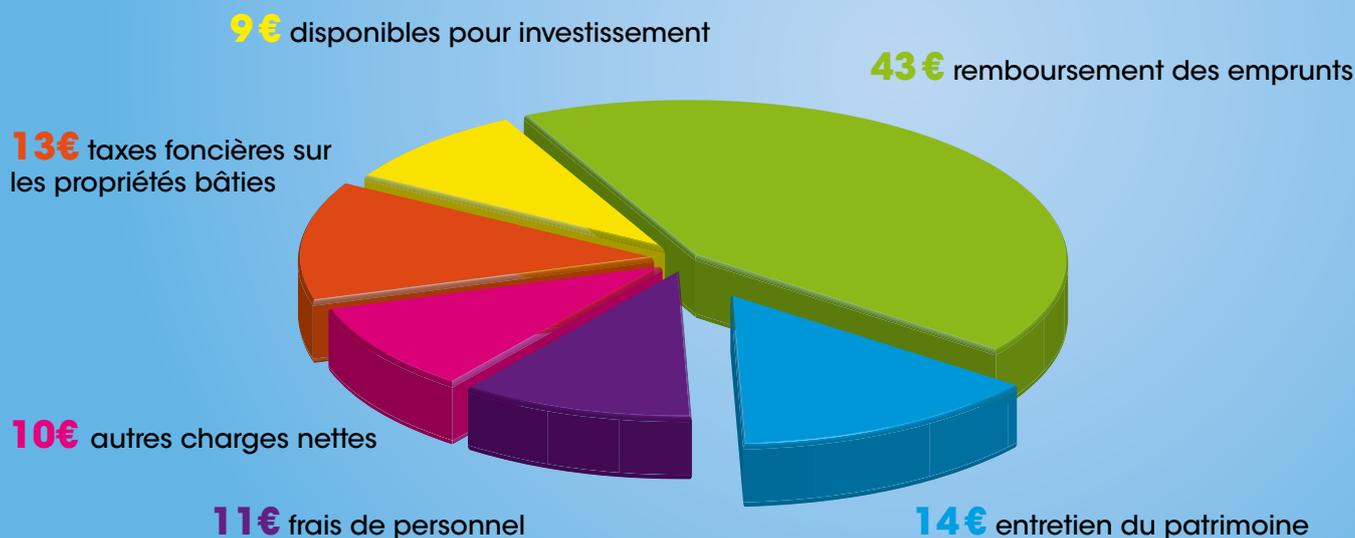
Cette année, pas d'augmentation de loyer ! C'est la décision prise par le Conseil d'administration d'IDF Habitat. En 2016, le loyer mensuel moyen s'élèvera à 476 €.

• Les investissements :

Autofinancement : 4,9 millions d'euros

L'autofinancement correspond aux ressources potentielles d'IDF Habitat. Il est réinvesti dans les opérations de construction, de réhabilitation, ou d'amélioration thermique des bâtiments.

100 € de votre loyer sont répartis ainsi :



Soutenez la pétition d'IDF Habitat sur le site change.org : « Décrétons l'état d'urgence pour le logement ! »

Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre démontre une nouvelle fois la gravité de la situation du logement dans notre pays.

3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel. Près de 12 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement, ce qui porte le nombre total de personnes victimes de la crise du logement à 14 466 000.

Les 500 000 logements construits par an promis en 2012 par le Président de la République sont loin d'être atteints. Seulement 351 200 logements (chiffre novembre 2015) ont été mis en chantier en 2015, un chiffre équivalent à 2014. En région parisienne 600 000 familles sont en attente d'un logement alors que seulement 30 000 logements sociaux ont été financés en 2015. Les prix de construction d'un logement explosent et les loyers représentent plus de 25% des revenus d'un ménage. Les impayés sont en hausse constante.

Cette spirale infernale laisse sur le pavé des centaines de milliers de familles.

Face à cette crise du logement, nous demandons au gouvernement de décréter l'Etat d'urgence pour combattre la spéculation, le monde de la finance qui remet en cause les fondements de notre république solidaire et fraternelle.

Comme mesures immédiates nous demandons :

- De supprimer les aides fiscales aux investisseurs privés qui permettront en 2016 de faire une économie sur le budget de l'Etat de 1,8 milliard d'euros
- De consacrer les 1,8 milliard d'euros au financement des aides à la pierre pour le logement social et au financement de l'APL qui sera réévaluée, ce qui permettrait de construire 200 000 logements sociaux par an
- D'accorder aux bailleurs sociaux des prêts sans intérêts au même titre que les prêts à taux zéro pour l'accession
- De ne plus ponctionner les organismes HLM pour financer le logement social
- D'obliger les communes SRU à construire suffisamment de logements sociaux pour atteindre l'objectif de 25 %

sous peine de sanctionner les maires par des mesures d'inéligibilité

- D'interdire toute augmentation des loyers en 2016
- D'interdire toute expulsion pour les familles en difficultés économiques et sociales
- D'augmenter de 10% les plafonds de ressources pouvant donner le droit d'accès à un logement social pour favoriser la mixité sociale.

Comme l'a déclaré le Président de la République lors du congrès HLM de septembre 2015, « l'ambition doit être de construire ».

IDF Habitat et bien d'autres organismes HLM sont prêts à relever le défi mais à condition qu'on leur en donne les moyens.

Dans notre République, les valeurs de justice sociale, de solidarité, de fraternité doivent devenir réalité. L'Etat doit être le garant de la solidarité et tout mettre en œuvre pour préserver et faire vivre ses grands principes que d'aucuns voudraient remettre en cause.

REJOIGNEZ-NOUS ET SIGNEZ LA PETITION SUR [CHANGE.ORG](http://change.org) A L'ADRESSE SUIVANTE :

www.change.org/p/ministre-du-logement-decrétons-l-état-d-urgence-pour-le-logement



web



Les travaux sur le patrimoine



Entretenir durablement son patrimoine, améliorer la performance des équipements et garantir la qualité de service sont des priorités pour IDF Habitat. Zoom sur les principaux travaux en cours ou à venir sur les résidences...

* LES RÉHABILITATIONS

C'est achevé



Résidence « Colombe Hardelet » - 11 logements à Champigny-sur-Marne (94)

C'est en cours



Résidence « Jules Ferry » - 51 logements à Champigny-sur-Marne (94)



Résidence « La Redoute » - 430 logements à Fontenay-sous-Bois - Les travaux de rénovation des logements sont terminés. Il reste les interventions actuellement en cours dans les parties communes.

* TRAVAUX DE RAVALEMENT

D'importants travaux de ravalement sont en cours ou vont être réalisés sur les résidences suivantes :

- **La Courteline** : 94 Bis rue M. Berteaux, 49-53 rue Ambroisine, 24-30 avenue Paul Lafargue, 33 avenue Clara, 19 avenue Kalck à Champigny-sur-Marne → Reprises ponctuelles
- **Clos de Bourges** : 1,3 rue du Tunnel à Champigny-sur-Marne
- **Alfred Grévin (ilot 1)** : 102-122 rue Alfred Grévin à Champigny-sur-Marne → Reprises ponctuelles
- **Les Epivans** : 2-12 avenue de Neuilly

à Fontenay-sous-Bois → Les travaux ont commencé fin 2015 et sont toujours en cours.

- **Le Perrier** : 45 boulevard du Moulin de la Tour - 5, 9, 11, 17 rue Pergaud au Plessis Robinson → La copropriété poursuit les travaux de ravalement
- **La Redoute** : 1, allée Albert Camus, 1 à 8 rue Henri Barbusse, 1 à 6 allée Maxime Gorki à Fontenay-sous-Bois → Remplacement du bardage de la tour IGH et reprise des épaufrures sur les bâtiments de Camus, Barbusse et Gorki
- **Villa Pichon** : 11-13 villa Pichon à Choisy-le-Roi → Réfection du ravalement
- **Avenue de Gaulle** : 160,170 avenue du Général de Gaulle à Champigny

• **Les Maisonnées** : 101 à 317 allée des Maisonnées à Champigny-sur-Marne

• **Les Mordacs** : 1-15, rue Julien Heulot à Champigny-sur-Marne → Ravalement du bâtiment rue Julien Heulot

* TRAVAUX DE PEINTURE EN PARTIES COMMUNES

Plusieurs résidences verront leurs parties communes embellies par des travaux de remise en peinture :

- **Le Bûcher** : 4-4bis rue du Monument à Champigny-sur-Marne → Peinture des couloirs

VTTTP



Avec **proprietairemaintenant.fr**
découvrez les programmes de

coopimmo
COOPÉRATIVE



- ✓ Un taux de TVA réduit à 5,5%
- ✓ Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- ✓ Frais de notaires réduits ...

Vous attendez quoi pour être **proprietairemaintenant.fr** ?



LES PEINTURES PARISIENNES

7 rue du Moulin des Bruyères
92400 Courbevoie

Tél : 01 41 27 25 60

Fax Techn.: 01 47 56 09 25 - Fax Admin.: 01 47 56 09 46

lespeinturesparisiennes orange.fr



Les Epivans à Fontenay-sous-Bois (94)

- **La Redoute** : 1, allée Albert Camus, 1 à 8 rue Henri Barbusse, 1 à 6 allée Maxime Gorki à Fontenay-sous-Bois → Réfection des peintures des cages d'escalier du bâtiment Gorki
- **Les Beaudottes** : 24-44 avenue Dumont d'Urville, 17-31 avenue André Toutain à Sevran → Réfection des peintures des cages d'escaliers
- **Les Castors** : 5-37 bis Place des Castors à Corbeil-Essonnes → Réfection partielle des peintures des parties communes
- **Louis Auroux** : 51-53, 35 47B rue du bois des Joncs à Fontenay-sous-Bois → Réfection des peintures des cages d'escalier rue des Bois Joncs Marins

* AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Au cours de l'année, des travaux sur les espaces extérieurs seront prochainement effectués sur de nombreux programmes notamment dans les résidences suivantes :

- **Les Maisonnées** : 101 à 317 allée des Maisonnées à Champigny-sur-Marne →

Réfection ilot central et aménagements extérieurs

- **Cité du Docteur Bring** : 14 à 20 rue du Docteur Bring à Champigny-sur-Marne → aménagements extérieurs
- **Raymond Bussières** : 11, 15, 19, 21, avenue du maréchal Mortier à La Queue en Brie → Reprise des perrons arrières et des allées piétonnes entre les bâtiments et élagage des arbres
- **Les Epivans** : 2-12, avenue de Neuilly à Fontenay-sous-Bois → Réfection du marquage des places de parking
- **Ariane** : 120-122 rue Gagarine, 111 rue de Chevilly à Villejuif → Sécurisation des accès et contrôle des accès
- **Villeneuve** : 1-5 place Marcel Paul à Villeneuve-le-Roi → poursuite des travaux de remplacement des clôtures des jardins
- **Diderot** : 174-180 bis rue Diderot / 153-161 bis rue Diderot à Champigny-sur-Marne → Aménagement des dalles centrales
- **Musselburgh** : 60-74 rue de Musselburgh à Champigny-sur-Marne → Réfection parking et aménagements extérieurs

* TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ/TOITURE

- **La Planchette** : 1 rue du Cimetière, 149-157 avenue Roger Salengro, 2-4 Ter rue de la Planchette à Champigny-sur-Marne → Réfection complète couverture zinc
- **Sentier des Pendants (ilot 7)** : 5 sentier des Pendants, 104-109 Villa Rollay, 1,2,3,5 Villa des Hautes Courantes, 73 avenue de Coeuilly à Champigny-sur-Marne → Réfection partielle de l'étanchéité des terrasses
- **Mail de la Demi Lune (ilot 8)** : 11-19 mail de la Demi Lune à Champigny-sur-Marne → Reprise partielle
- **Hameau du printemps (ilot 9)** : 61 rue du Monument - 103-119 Hameau du printemps à Champigny-sur-Marne → Réfection partielle de l'étanchéité des dalles sur plot
- **Rue Jalapa (ilot 10)** : 2-10 mail de la Demi-lune, 3-11 rue Jalapa à Champigny-sur-Marne → Réfection partielle de l'étanchéité des dalles sur plot
- **Avenue de Coeuilly (ilot 8ter)** : 58 avenue de Coeuilly à Champigny-sur-Marne → Réfection partielle de l'étanchéité de la toiture
- **Villeneuve** : 1-5 place Marcel Paul à Villeneuve-le-Roi
- **Les Beaudottes** : 24-44 avenue Dumont d'Urville, 17-31 avenue André Toutain à Sevran → Révision des étanchéités
- **Vert Cœur** : 5, 7, 9, 11 chemin des Aulnettes à Valenton → Réfection des noues en toiture + remplacement des velux en 3 tranches pour les pavillons
- **Romainville** : 4, 14, 24 rue du Chemin vert - 31, 37, 45 rue de la Fraternité - 6-24 rue Mirabeau à Romainville → Réfection des chéneaux sur les pavillons

* REMPLACEMENT DES PORTES DE HALLS

- **Roger Salengro** : 48-50 bis rue Roger Salengro / 2, rue Romain Rolland à Champigny-sur-Marne → Le remplacement des portes de hall sera réalisé en plusieurs tranches entre 2016 et 2017

- **Clos de Bourges** : 1,3 rue du Tunnel à Champigny-sur-Marne
- **Diderot** : 174-180 bis rue Diderot / 153-161 bis rue Diderot à Champigny-sur-Marne → Remplacement des portes en façade de la résidence + de la porte du sas
- **La Redoute** : 1, allée Albert Camus, 1 à 8 rue Henri Barbusse, 1 à 6 allée Maxime Gorki à Fontenay-sous-Bois → Remplacement des portes des 6 halls du bâtiment Maxime Gorki

* VENTILATION / CHAUFFAGE

- **Jean-Jacques Rousseau** : 36-62 rue Jean-Jacques Rousseau à Fontenay-sous-Bois → création d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée)
- **Clos de Bourges** : 1,3 rue du Tunnel à Champigny-sur-Marne → Remplacement des chaudières individuelles et amélioration de la VMC gaz
- **Verdun** : 185-189 rue de Verdun à Champigny-sur-Marne → Remplacement des chaudières individuelles et création d'une ventilation mécanique

* MENUISERIES EXTÉRIEURES

- **Le Pierrier** : 45 boulevard du Moulin de la Tour / 5, 9, 11,17 rue Pergaud au Plessis-Robinson → Remplacement des persiennes et des fenêtres
- **Louis Auroux** : 26-26 rue Louis Auroux, 51-53, rue du Bois des Joncs et 25-47B, rue du bois des Joncs à Fontenay-sous-Bois → Remplacement de 21 velux sur les pavillons : les travaux ont débuté en 2015 et se poursuivent en 2016
- **Bois de Chaqueux** : 2-54 rue André Malraux, 3-31 rue de Mérantaise, 1-15 rue Lucile Desmoulins, 2-20 rue Rouget de l'Isle, 15-23 rue Rouget de l'Isle, 11 rue Rouget de l'Isle, 15-27 rue du Bois du Kiosque, 27-67 rue du Bois des Chaqueux, 81-115 rue du Bois des Chaqueux, 64-102 rue du Bois des

Chaqueux, 19-35 Allée Saint-Just, 14-30 Allée Robespierre à Fleury-Mérogis → Remplacement de la 2e tranche de velux

- **La Villemonderrie** : 1-14 square de la Villemonderrie à Morsang-sur-Orge → Remplacement des menuiseries extérieures des logements et des 14 portes des locaux vide-ordures
- **8 bis rue Georges Sand** : 8 rue Georges Sans à Champigny-sur-Marne → Remplacement des fenêtres

• **La Redoute** : 1, allée Albert Camus, 1 à 8 rue Henri Barbusse, 1 à 6 allée Maxime Gorki à Fontenay-sous-Bois → Mise en place de la vidéosurveillance

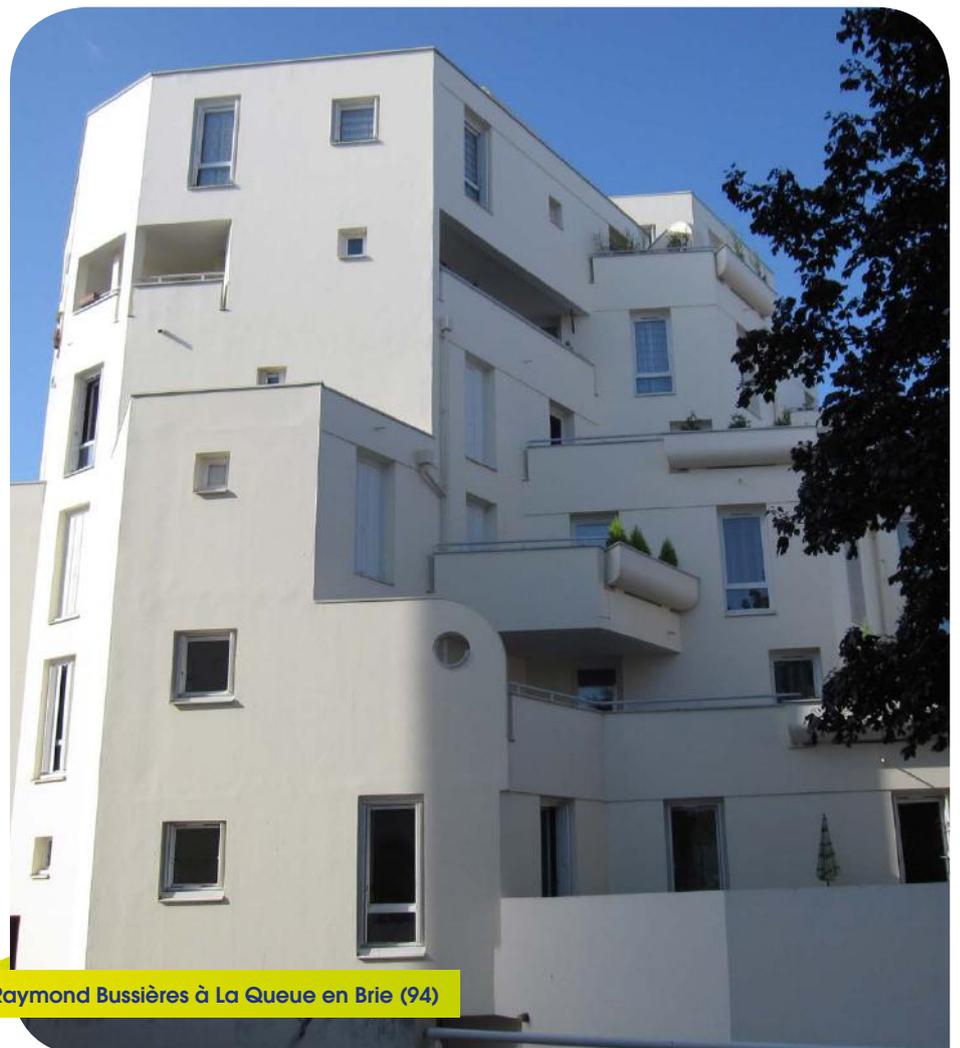
• **Les Beaudottes** : 24-44 avenue Dumont d'Urville, 17-31 avenue André Toutain à Sevran → Remplacement des portes coupe-feu

• **Les Epivans** : 2-12, avenue de Neuilly à Fontenay-sous-Bois → Remplacement des boîtes aux lettres

• **Croix Saint-Claude** : 1-25 allée des Tilleuls, 37-65 avenue Anatole France, 12-14 allée des Acacias, 1-8 allée des Pommiers, 1-8 rue des Sorbiers à La Norville → Remplacement des boîtes aux lettres

* DIVERS

- **Avenue de Gaulle** : 160,170 avenue du Général De Gaulle à Champigny-sur-Marne → Remplacement des portes palières



Raymond Bussièrès à La Queue en Brie (94)

Au service de la vie locale et de l'insertion



Au cœur du Bois l'Abbé, la Régie de quartiers de Champigny s'attache à redonner confiance et motivation aux personnes en rupture avec le monde du travail. Comment ? Grâce à un accompagnement social et professionnel adapté. Avec 13 salariés (3 permanents, 8 salariés en insertion, 2 écrivains publics) elle crée des emplois mais pas que. La Régie de quartiers de Champigny est aussi un moteur du « bien vivre ensemble » et du dynamisme local. Rencontre avec son directeur, M. Cissokho, et sa seconde, également comptable de l'association, Florence Bignolais.

› COMMENT EST NÉE LA RÉGIE DE QUARTIERS DE CHAMPIGNY ?

M. Cissokho : Notre régie a vu le jour en 2002 à l'initiative des habitants du quartier des Mordacs, de deux associations, des bailleurs présents sur le territoire comme IDF Habitat, et de la ville. L'objectif est de favoriser l'insertion des habitants, des quartiers dits difficiles, c'est-à-dire en très grande précarité, et de les préparer à intégrer le monde du travail. Par exemple, en leur transmettant des bonnes habitudes comme respecter des consignes, des horaires, mais aussi et surtout leur (re)donnant le goût du travail. Nous avons d'ailleurs réalisé notre tout premier chantier grâce à IDF Habitat dans la Cité du Docteur Bring.

› QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT ?

Florence Bignolais : La régie de quartiers s'adresse à tous les habitants, en priorité les Campinois, qui sont coupés du monde du travail quels que soient leur âge, leur expérience ou leur formation. Elle recrute des opérateurs de quartiers qui sont embauchés en CDDI (contrat de travail à durée déterminée d'insertion) pour une durée de 2 ans. Pendant ces 2 ans, ils sont formés et bénéficient d'un suivi social et professionnel individualisé. Recherche d'un emploi stable, d'une formation, demande de logement, formalités administratives, etc : chaque employé est aidé dans ses différentes démarches par une accompagnatrice sociale.

› QUELLES PRESTATIONS VOTRE RÉGIE PROPOSE-T-ELLE ?

C. : Principalement des travaux de peinture. Nous proposons également d'autres services comme l'entretien et le nettoyage des cages d'escalier, des parties communes, des bureaux mais aussi la rénovation d'appartements, la gestion des encombrants, la pose de signalétique, la réalisation de marquages au sol...

› QUI SONT VOS CLIENTS ?

FB : Nous travaillons avec les bailleurs qui interviennent sur Champigny, la ville, mais également les syndicats de copropriétés et parfois des particuliers. Nous effectuons également des travaux pour l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

› VOUS AVEZ ÉGALEMENT MIS EN PLACE DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS...

C. : Notre régie emploie deux écrivains publics. Ils interviennent dans tous les quartiers de Champigny et aident gratuitement les habitants dans leurs démarches administratives : rédaction de courrier, de CV, de lettre de motivation, etc. Nous organisons également des ateliers de bricolage. Par exemple, nous avons appris à un groupe de femmes qui prenaient des cours d'alphabétisation à poser du papier peint et à réaliser des objets de décoration comme des lampes de chevet.



Contact

Régie de quartiers de Champigny
6, square Jean Goujon
à Champigny-sur-Marne
regie.mordacs@numericable.fr
Tél. 01 48 80 09 43

La TNT passe en HD

***** Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre, plus communément appelée TNT, évolue. Objectif : permettre la diffusion des programmes en Haute Définition (HD) sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites avec une meilleure qualité de son et d'image.

› SUIS-JE CONCERNÉ ?

Cela dépend de votre mode de réception de la télévision :

- Si votre TV est reliée à une antenne râteau : vous êtes concerné.
- Si vous recevez la TV par câble ou par le satellite sans abonnement : vous êtes concerné car les opérateurs (notamment Fransat, TNTSat) ont décidé de passer à la TNT HD en même temps. N'hésitez pas à les contacter pour toute information et réglage technique.
- Si vous recevez la TV par la Box ADSL ou par la fibre : vous n'êtes pas concerné car votre équipement est déjà compatible HD.

› COMMENT SAVOIR ?

Vous devez vous assurer que vos écrans sont compatibles avec le Mpeg4. Et voici l'astuce : il faut se positionner sur Arte (chaîne 7 ou 57). Si le logo HD apparaît, c'est bon !

› QUE DOIS-JE FAIRE SI MON POSTE N'EST PAS COMPATIBLE ?

Inutile de changer de télévision. Un simple adaptateur TNT HD MPEG-4 suffit. Attention il vous faudra un adaptateur pour chacun de vos postes qui ne sont pas compatibles HD.

› OÙ ACHETER UN ADAPTATEUR TNT HD ?

Vous pouvez acheter un adaptateur TNT HD dans le commerce (magasins d'électroniques, d'électroménagers et hypermarchés). Tous les adaptateurs TNT HD, y compris les premiers prix (25€) vous permettront de continuer à recevoir la télévision. Vous pouvez consulter la liste des distributeurs agréés TNT HD sur le site recevoirlatnt.fr.

› QUE SE PASSE-T-IL LE 5 AVRIL ?

Un réglage de votre téléviseur compatible HD est nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD en lançant une recherche et une mémorisation des chaînes à partir de votre télécommande TV.

› EXISTE-T-IL DES AIDES ?

Pour accompagner ce changement, l'Etat a prévu plusieurs types d'aides :

- Une aide à l'équipement pour un montant de 25€ sous conditions de ressources
- Une assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le **0970 818 818** du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé). N'hésitez pas à consulter également le site recevoirlatnt.fr



recevoirlaTNT.fr
0970 818 818
 (Appel non surtaxé)



coopimmo
de production H.L.M.
cooperative

Devenez Propriétaire à La Queue-en-Brie (94)

Résidence *L'arc Boisé*

26 rue Jean Jaurès



UNE GRANDE IDÉE
NOUS AVONS FAIT UN MÉTIER
LES COOP-ILM

BÂTIMENT
à BASSE
CONSOMMATION

Frais de notaire réduits

de belles
surfaces
du T2 au T4

RENSEIGNEMENTS ET VENTES

01 55 43 49 98 ou 06 33 23 56 00

delphine.loret@quadral.fr

Quadral Transactions 

www.coopimmo.com

Entreprises – Administrations publiques – Syndics d'immeubles

NOVASOL

Votre solution propreté

Maintenance en propreté de tous locaux en ile de france

01 41 14 02 40

www.novasol.fr

Des résidences modernes sous le signe du bien vivre ensemble



77, c'est le nombre de logements locatifs sociaux livrés en février 2016 par IDF Habitat à Ivry-sur-Seine avec la « Villa Molière » et à Valenton avec la résidence « La Fontaine ».



« LA FONTAINE » – VALENTON

Installée dans la ZAC Val-Pompadour, la résidence « La Fontaine » s'inscrit dans la continuité des opérations déjà livrées par IDF Habitat dans ce quartier. Ici pas question d'immeuble trop grand : les 6 bâtiments où se partagent les 40 logements locatifs ne comptent au maximum que 2 étages et accueillent en rez-de-chaussée des places de parking.

La résidence a été conçue pour répondre aux exigences du label « Habitat & environnement » option TEC (Très Economique en Charge) et de la dernière réglementation thermique « RT 2012 ». Une attention particulière a ainsi été portée dès la conception à l'isolation des bâtiments et aux systèmes d'énergie. Des panneaux solaires en toiture assurent ainsi une partie de la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire. Ce qui permettra aux futurs locataires de payer moins de charge en limitant au maximum les déperditions d'énergie.

« VILLA MOLIÈRE » – IVRY-SUR-SEINE

Situé aux portes de Paris, le visage du tout nouveau quartier « Ivry Confluences » se dessine petit à petit. Pour preuve, la livraison début février d'une résidence moderne de 122 logements. Particularité de l'opération : le programme baptisé « Villa Molière » mêle accession à la propriété et habitat social. Deux bâtiments abritent 85 appartements commercialisés par le promoteur Bouygues Immobilier. Un troisième immeuble au cœur de la résidence accueille quant à lui 37 logements locatifs sociaux acquis par IDF Habitat.

Côté technique, il est certifié « Qualitel Economique en charge » et « Bâtiment Basse Consommation RT 2012 ». Isolation thermique renforcée, système de ventilation optimisé, vitrages performants, équipements de production de chauffage à faible consommation d'énergie... Tout a été pensé et conçu pour limiter les besoins en ressources et favoriser ainsi la maîtrise des charges de chauffage et d'eau chaude. Du point de vue des commodités, les locataires bénéficient de 15 places de parking qui leur sont entièrement réservées au sous-sol de l'immeuble mais également d'un local pour les vélos et les poussettes.





GÉNIE CLIMATIQUE

Fondée en 1991 par Patrick Pierlot, Aurion est notamment reconnue pour son expertise des marchés à bons de commande en plomberie, couverture et génie climatique et sur les renovations de moyenne et grosse importances en région Ile-de-France grâce au savoir-faire et aux compétences de nos équipes, impliquées et à l'écoute, nous construisons une offre adaptée à chacun de nos clients.

Notre culture : realiser les projets de nos clients avec proximité, reactivité, technicité et efficacité.



50 collaborateurs

CA 10 millions €



QUALIFICATIONS - CERTIFICATIONS

Qualibat 3101/3122/3142/3162/3181/5113/5313/5413
Attestation de capacité Qualifelec 21.21
Raccordement de Génie Climatique N°71178
Attestation fluides Cat.1 Qualiclimafroid N°20433



40, rue Jean SAVU - 94500 CHAMPIGNY / MARNE - Tél. 01 48 81 99 52 - aurion@groupe-climater.com



Tous Travaux
neuf et réhabilitation
appartements,
magasins, bureaux...

Administration et travaux
14-16, rue Victor Beausse - 93100 Montreuil
Lignes groupées :
Tél : 01 48 57 31 12
Fax : 01 48 57 00 51



Coffres-forts
Travaux de Serrurerie - Travaux de Menuiserie
Toutes fermetures du bâtiment

(portes d'entrée, de garage, de locaux, fenêtres, grilles...)

27, avenue Kléber - 93100 Montreuil-sous-Bois
Tél. 01 48 51 75 92 - Fax : 01 48 51 53 66